



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question orale n° 1075

Texte de la question

Mme Françoise de Panafieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet de prolongement de la ligne E du RER à l'ouest de Paris. Ce prolongement doit permettre de relier la gare actuelle d'Hausmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie en passant par La Défense et Poissy. Entre Hausmann-Saint-Lazare et La Défense, le prolongement de la ligne de RER nécessite la construction de nouvelles infrastructures souterraines, avec la création de gares en fonction du tracé retenu. Dans Paris *intra muros*, la gare pourrait être implantée porte Maillot. Cette gare pourrait jouer un rôle de "terminal" pour l'ouest de la capitale et ainsi agir sur le report modal en faveur des transports ferroviaires lourds. Elle pourrait également agir comme un levier fort dans le cadre d'un programme d'aménagement d'activités tertiaires sur le secteur Maillot-Neuilly, ce qui relancerait la création d'emplois dans Paris *intra muros*. Par ailleurs, le projet d'enfouissement de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine pourrait largement contribuer à une nouvelle donne urbaine qui renforcerait l'intérêt d'une gare porte Maillot. Elle lui demande si le projet de gare Éole-porte Maillot figure bien dans le dossier de la CNDP qui sera soumis à l'enquête publique cette année.

Texte de la réponse

PROJET DE GARE ÉOLE-PORTE MAILLOT

M. le président. La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour exposer sa question, n° 1075, relative au projet de gare Éole-Porte Maillot.

Mme Françoise de Panafieu. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, je tiens à appeler votre attention sur le projet de prolongement de la ligne E du RER à l'ouest de Paris. Cette opération est inscrite au projet de schéma directeur de la région Île-de-France du 25 septembre 2008, dans la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement et au contrat de projets État- région 2007-2013.

Nous en connaissons les principaux enjeux : offrir un nouvel accès à La Défense, renforcer la desserte de l'ouest francilien, réaliser une dorsale structurante est-ouest permettant de décharger le RER A plus particulièrement la station Châtelet-Les Halles, enfin, moderniser et rationaliser la desserte de la banlieue ouest depuis la gare Saint-Lazare.

Ce prolongement du RER E doit permettre de relier la gare actuelle d'Hausmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie en passant par La Défense et Poissy. Entre Hausmann-Saint-Lazare et La Défense, le prolongement de la ligne de RER nécessite la construction de nouvelles infrastructures souterraines, avec la création de gares en fonction du tracé retenu. Dans Paris *intra-muros*, vous le savez, la gare pourrait être implantée à la Porte Maillot au carrefour des 16e et 17e arrondissements.

La Porte Maillot accueille le Palais des Congrès, équipement qui génère un flux important de visiteurs. Afin de renforcer l'attractivité de ce site, un projet d'aménagement est en cours d'élaboration. Même si les réflexions concernant ce futur aménagement ne sont pas encore finalisées, il est important de les prendre en compte dans le cas de l'implantation d'une gare Éole-Porte Maillot.

Par ailleurs, le projet d'enfouissement de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly - RN 13 - pourrait largement

contribuer à une nouvelle donne urbaine qui renforcerait l'intérêt d'une gare. Cette gare Éole-Porte Maillot pourrait jouer un rôle de carrefour essentiel pour l'ouest de la capitale et avoir, de ce fait, des conséquences sur le report modal en faveur des transports ferroviaires lourds. Cette gare pourrait aussi agir comme un levier fort dans le cadre d'un programme d'aménagement d'activités tertiaires sur le secteur Maillot-Neuilly, programme qui pourrait relancer la création d'emplois dans Paris intra-muros.

Monsieur le secrétaire d'État, je demande, d'une part, que ce projet de gare Éole-Porte Maillot figure bien dans le dossier de la commission nationale du débat public qui sera soumis à l'enquête publique cette année et, d'autre part, de veiller à ce que soient prévus des accès voyageurs à la future gare des deux côtés de la porte Maillot. Je sais qu'il en est prévu dans le 17^e arrondissement, mais tel n'est, à ma connaissance, pas le cas du 16^e. Or ces deux arrondissements doivent profiter de ce futur équipement, s'il arrive.

M. le président. La parole est à M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Madame la députée, vous soutenez ardemment ce projet, et ce à juste raison. En effet, les travaux du RER E s'achèvent à l'heure actuelle dans une gare " cathédrale ", au cœur de Paris, et il est bien dommage qu'ils ne se prolongent pas à l'est. À l'occasion de son discours du 29 avril 2009 sur le Grand Paris, le Président de la République a indiqué que le chantier Éole Saint-Lazare-La Défense devait viser l'objectif 2017, et ce en liaison avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France et Réseau Ferré de France.

La commission nationale du débat public a décidé qu'un débat public serait organisé sur ce projet et qu'il serait animé par une commission particulière du débat public qui permettra naturellement à tous les élus et toutes les associations de s'exprimer. Je souhaite que ce débat puisse débiter à l'automne 2010. Il durera quatre mois. Le schéma de principe de l'opération pourrait ensuite être arrêté en 2011 et les travaux devraient débiter à l'horizon 2013.

S'agissant du parcours, trois options de tracé du tunnel de Haussmann-Saint-Lazare jusqu'au secteur de La Défense ont été retenues et figureront dans le dossier du débat. Nous en traiterons à ce moment. Une de ces options retient effectivement le principe d'un arrêt à la Porte Maillot avec la création d'une gare nouvelle. Ces différents scénarios seront examinés lors du débat public qui permettra à l'ensemble des acteurs concernés, dont au premier rang les élus, d'exprimer leurs arguments en faveur de l'un des tracés.

Une gare à la Porte Maillot serait une option intéressante. En effet, cela permettrait un maillage avec le RER A et la ligne 1 du métro, la plus empruntée et également, comme vous l'avez souligné, la desserte de deux arrondissements et du Palais des Congrès.

Je rappelle que, à plus court terme, le secteur de la porte Maillot bénéficiera des améliorations liées à l'automatisation de la ligne 1 du métro dont la réalisation est en cours et qui devrait concerner l'intégralité de la ligne en 2012. Je pense que vous participerez ardemment à ce débat. Je considère, pour ma part, que la construction d'une gare de correspondance desservant le quartier de la Porte Maillot aurait beaucoup de sens. Le débat public nous éclairera sur ce point.

Mme Françoise de Panafieu. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1075

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5120

Réponse publiée le : 19 mai 2010, page 3255

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mai 2010